

dant dix-huit siècles, à l'enseignement du peuple. Aujourd'hui les enfants n'en veulent plus. La philosophie, concrète et positive, venant à son heure, aurait-elle moins de popularité que n'en a eu le catéchisme?

§ XII. — Un mot de la situation.

C'est par leurs principes, religieux ou philosophiques, que vivent les sociétés.

Avant 89, la France était chrétienne : sa monarchie était de droit divin, sa constitution économique établie sur la féodalité. Chrétienne, monarchique et féodale, la nation française pouvait se dire organisée aussi bien dans sa pensée que dans son gouvernement. Elle avait des principes, une doctrine, une tradition, une morale ; elle avait un droit. Sous Louis XIV elle parvint, à l'aide de ses principes, au plus haut degré de puissance et de gloire. Aucune nation ne lui disputait la préséance : fille aînée de l'Église, elle marchait à la tête de cent millions de catholiques.

La Révolution de 89 changea cette position, mais ne l'amointrit pas. De chrétienne, monarchique et féodale qu'avait été la nation, elle devint philosophe, républicaine, égalitaire. Alors aussi, et plus qu'auparavant, elle put se vanter d'avoir des principes, des droits, des mœurs. Sa tradition, qui jusque-là s'était confondue avec sa religion, fut déplacée : ce fut la tradition de la raison libre, plus ancienne que la féodalité catholique, plus imprescriptible que le droit divin. Un moment, par cette brusque conversion, la France put se croire isolée au milieu des peuples. Mais elle était devenue initiatrice ; bientôt elle put juger que son verbe était partout accueilli. Un incalculable avenir s'ouvrait devant elle ; seulement il

fallait attendre que la philosophie eût mûri les esprits.

Le tourbillon révolutionnaire dura dix ans.

En 1799, une pensée de conciliation se fit jour, et s'empara du gouvernement. Les esprits étaient divisés ; le pays aspirait au repos. On crut qu'il était possible, moyennant de mutuelles concessions, d'accorder les conquêtes de 89 avec l'ancienne tradition religieuse et monarchique : ce fut toute la pensée de la restauration consulaire. De la meilleure foi du monde, et parce qu'il lui était d'ailleurs impossible de faire mieux, la France se trouva tout à la fois chrétienne et philosophe, monarchique et démocrate, propriétaire et égalitaire. Cet électisme était-il fondé en raison, comme il parut l'être, pendant plus d'un demi-siècle, en fait ? Il est permis de n'en rien croire. L'accueil fait en 1814 aux Bourbons, porteurs de la Charte, la révolution de 1830, celle de 1848, ont prouvé que ce système de conciliation n'était qu'une œuvre de circonstance, et qu'à mesure que la nation s'imprégnait du nouveau droit, la Révolution prenait une prépondérance de plus en plus décisive. Quoi qu'il en soit, il est certain au moins que la France éclectique et libérale, de même que celle de 89 et 93, de même que la France féodale, eut des principes, des idées, et que sa politique, au dedans et au dehors, en fut l'expression. Des principes ! Elle semblait, dans son modérantisme, cumuler les pensées de deux régimes antagoniques : il y avait là, il faut l'avouer, de quoi séduire bien des intelligences. Aussi la puissance française prit-elle, à partir de 99, un développement extraordinaire : l'Europe suivait, entraînée plutôt que vaincue, et l'on ne sait ce qui serait advenu, si le génie de l'empereur et des gouvernements qui lui succédèrent avait été au niveau des aspirations.

Ce système, qui certes avait eu, à la suite de la période révolutionnaire, sa raison d'être, était-il usé lorsqu'à la fin de 1851 Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, s'empara du pouvoir?

Nous inclinons fortement à le croire : c'est même, selon nous, ce qui explique le succès du coup d'État. Le 2 Décembre, et le régime qui s'en est suivi jusqu'à ce jour, ne sont pas le fait d'un homme, ni un incident de l'histoire : c'est une situation. Une génération impure, née en partie depuis la Restauration, qui du libéralisme ne comprit jamais que le libertinage, de la philosophie du xviii^e siècle que l'impiété, de la Révolution que la dissolution, de l'éclectisme que le scepticisme, du système parlementaire que l'intrigue, de l'éloquence que le verbiage; génération avide, grossière comme la glèbe de laquelle elle est sortie, sans dignité, commençait à dominer dans le pays : elle y domine encore. C'est elle qui a inauguré, sous le couvert d'une restauration impériale, le règne de la médiocrité impudente, de la réclame officielle, de l'escroquerie avouée. C'est elle qui déshonore la France et qui l'empoisonne...

Quoi qu'il en soit des causes qui amenèrent si brusquement la fin du juste-milieu, républicain et monarchique, il est un fait certain : c'est, d'un côté, que la peur de tomber dans un extrême de révolution ou de contre-révolution fit accepter à la masse le coup d'état, et que cependant, depuis cette date fatale du 2 Décembre, la France, autrefois catholique, monarchique et féodale, puis philosophe et démocrate, en dernier lieu éclectique, conciliatrice et modérée, j'écarte l'épithète mal-sonnante de doctrinaire, la France n'a plus eu de principes, plus d'esprit public, plus de tradition, point d'idées, pas même des mœurs.

La France du 2 Décembre ne suit ni l'Évangile, ni la Déclaration des droits; ce n'est ni une monarchie de droit divin, ni une démocratie selon la Révolution, ni un gouvernement de classes moyennes, à pouvoirs pondérés, comme le voulait la Charte de 1814 et de 1830. L'arbitraire pur, un arbitraire de fantaisie, comme on n'en trouverait nulle part d'exemple dans la tradition nationale, ni dans le premier empire, qui, malgré ses exigences militaires, suivait encore des principes; ni dans la dictature de 93, qui certes avait aussi les siens; ni dans la monarchie de Louis XIV, à qui l'on ne saurait reprocher non plus d'en avoir manqué; un arbitraire, enfin, comme Machiavel ne l'eût pas imaginé, car si Machiavel ne recule pas devant le despotisme, du moins le met-il au service d'une idée : voilà où en est la France du 2 Décembre.

On criera, je m'y attends, à la calomnie : on citera la constitution de 1832, renouvelée de celle de 1804; *l'Idée napoléonienne*, qui servit de programme au prince Louis, et cette multitude de déclarations, de messages, de décrets, de circulaires, de professions de foi, de brochures, etc., que le gouvernement impérial ne cesse de produire. Que n'y ajoute-t-on les comptes-rendus des sociétés anonymes et leurs annonces?... Oh! si les paroles étaient une garantie des principes, il y aurait peu de gouvernements aussi bien fondés en principe que l'empire des huit dernières années. Mais il s'agit des faits, des actes, par lesquels un gouvernement révèle son essence et manifeste sa pensée : à cet égard, et sans que je veuille aucunement faire remonter ma critique aux personnes, j'ose dire que le gouvernement de Napoléon III, pour son malheur et pour le nôtre, n'a pas de principes, ou, s'il a des principes, qu'il ne les a pas encore révélés. Les témoignages abon-

dent sous ma main : depuis le 2 Décembre, je les enregistre jour par jour. Citons le dernier, qui est en même temps le plus grave.

Le juste-milieu, fondé par le premier Consul, et qui eut son apogée sous Louis-Philippe, avait compris que l'existence du catholicisme est indissolublement liée à celle de la papauté, et que la papauté elle-même, depuis l'abrogation du pacte de Charlemagne, n'a de prestige que celui qu'elle tire de sa souveraineté temporelle. Sous les césars, et plus tard sous les Ostrogoths, les Lombards, les Francs, les Allemands, le Pape pouvait se passer du titre et du pouvoir de prince : la religion faisait de lui le vicaire de Dieu sur terre. Charlemagne consacra ce vicariat, non pas en séparant les deux puissances de la manière qu'on l'entend aujourd'hui, mais en les opposant et les liant l'une à l'autre dans un système qui embrassait le monde. Quant aux donations de territoire qui accompagnèrent cette constitution impériale et papale, ce ne furent d'abord, comme les trois couronnes qui ornent la tiare, qu'un joyau, un insigne, une sorte de glorification du pontificat. Ce n'est pas ce qui fit la puissance des Grégoire VII, des Urbain II, des Innocent III, des Boniface VIII. — Après que la papauté, souffletée par Philippe le Bel, eut été transportée à Avignon, l'état ayant sur tous les points fait scission avec l'Église et rompu l'ancien pacte, la papauté se soutint encore, et le catholicisme resta debout, grâce à la souveraineté temporelle que se formèrent les papes, partie avec les terres de la donation, partie par leurs armes. Mais on vit bientôt combien cette souveraineté était impuissante à conserver l'unité catholique. D'abord, il y eut le grand schisme, provoqué par la transportation papale ; puis la Réforme, qui enleva au Saint-Siège la moitié de

la chrétienté. Dès lors, l'autorité du souverain pontife, sur les catholiques eux-mêmes, a été toujours en diminuant : les rudesses de Louis XIV, le concordat de 1802, la captivité de Savone, en sont des preuves. Détruisez le temporel des papes, et le catholicisme dégénère en protestantisme, la religion du Christ est en poussière. Ceux qui disent que le pape ne sera jamais mieux écouté que lorsqu'il s'occupera exclusivement des affaires du ciel, sont, ou des politiques de mauvaise foi, qui s'efforcent de déguiser sous la dévotion des paroles l'atrocité de l'exécution, ou des catholiques niais, incapables de comprendre que dans les choses de la vie, le temporel et le spirituel, de même que l'âme et le corps, sont solidaires.

Or, en présence de cette papauté chancelante, quelle fut la conduite du juste-milieu français ?

Le juste-milieu avait pour principe de concilier la religion et la philosophie, la monarchie et la démocratie, l'Église et la Révolution. Il se fût bien gardé en conséquence de toucher à la papauté ; il n'aurait pas osé assumer la responsabilité de cette grande ruine, d'abord, parce qu'il ne se sentait pas en mesure de suppléer, par son propre enseignement, aux idées religieuses ; puis, parce que l'heure du protestantisme lui semblait avec raison passée, qu'il n'y avait plus, selon lui, en France, assez de foi pour faire les frais d'une réforme, et qu'il aurait eu honte d'inféoder la conscience du pays pas plus à l'hypocrisie anglicane qu'au théologisme germanique ; parce qu'enfin, dans cette grave incertitude, il ne pouvait ni renoncer pour la France à exercer une légitime influence sur 150 millions de catholiques répandus sur toute la surface du globe, ni favoriser la formation d'un état italien dont le voisinage eût amoindri d'autant la prépotence française. Ce n'est

pas tout, en effet, d'immoler, sur l'autel de la philosophie, la vieille papauté; il faut que le temporel n'ait pas à souffrir de cette décapitation du spirituel.

Le gouvernement de Napoléon III n'a eu aucun de ces scrupules. Serait-ce de sa part l'indice d'un changement de politique, l'annonce d'un retour aux principes?... Après avoir comblé le clergé de ses faveurs, rétabli les communautés religieuses, rappelé les jésuites, rendu à l'Église la haute main sur l'enseignement, donné, en toute occasion, des preuves de sa piété; après avoir, pendant dix ans, disputé à l'Autriche, comme avait fait Louis-Philippe, le protectorat du Saint-Siège, le voilà qui tout à coup, sous prétexte que les événements, qu'il a lui-même provoqués, sont plus forts que lui, que *leur logique est inexorable*, signifie au souverain Pontife que sa royauté n'est plus de ce siècle, qu'en conséquence il ait à résigner entre des mains laïques le gouvernement de ses états, et daigne accepter des nations catholiques, en dédommagement de son temporel, une rente!...

Pour moi, j'applaudis à la crucifixion de l'Église, mais à une condition, c'est que le chef de la nouvelle France nous dira quel spirituel il entend substituer au spirituel catholique; s'il se propose, à l'exemple des rois de l'Angleterre et des tsars de Russie, de cumuler le principat et le pontificat, ou s'il revient purement et simplement à la Révolution?

Hélas! j'ai bien peur que Napoléon III ne soupçonne seulement pas qu'on puisse lui adresser des questions pareilles. Expression de son époque, porté au faite de la puissance par un imbroglio, il a constamment témoigné, comme tous les siens, de son horreur des idées; il ne croit qu'à la matière et à la force. Il ne veut pas de la

Révolution : il l'a prouvé par ses lois de salut public en 1851 et 1852; il n'a cessé depuis de le proclamer dans tous ses actes tant officiels qu'anonymes et pseudonymes; il vient de le redire dans sa lettre au pape du 31 décembre 1859. Il ne veut pas davantage du juste-milieu bourgeois : il s'est brouillé irrémédiablement avec lui par son coup d'état, et il se gardera de s'exposer à sa critique. Napoléon III ne veut, ne peut vouloir, c'est le vice de sa situation bien plus que de sa volonté, d'aucun principe, d'aucune garantie, d'aucune liberté. S'il sacrifie le pape, c'est, il le dit lui-même, parce que les événements le maîtrisent; parce qu'il n'a pas en lui ce qu'il faudrait pour maîtriser les événements, des principes, des idées, une foi, une loi. Mais en même temps qu'il prononce la déchéance du saint-père, qu'il intercepte les mandements des évêques, qu'il menace les jésuites et crible d'avertissements les journaux catholiques, il ôte la parole à la démocratie, et fait condamner par ses tribunaux les philosophes, inculpés *d'outrage à la morale publique et religieuse*.

Donc, ni chrétienne, ni révolutionnaire, ni juste-milieu, en un mot, rien : voilà la France, telle, je ne dis pas que l'a faite, mais que l'a révélée jusqu'à ce moment le gouvernement du 2 Décembre.

Le vulgaire n'avait pas aperçu d'abord ce caractère de la politique impériale, de n'avoir pas de principes et d'aller à l'aveugle. Suivant la coutume de l'esprit français de tout rapporter au maître, on disait de Napoléon III : Voyez comme il est heureux! Tout lui réussit. Les uns louaient son esprit de conciliation : il disait de lui-même qu'il était la fin des vieux partis. L'Église saluait en lui un nouveau Constantin, tandis que la plèbe le préconisait, comme elle avait fait son oncle, le héraut de la Révo-

lution. Maintenant tout se découvre : le gouvernement impérial est un gouvernement sans principes, et l'empereur n'en peut mais; quant à ses prétendus succès, encore un peu de temps, et, les choses restant ce qu'elles sont, on n'y verra que des calamités.

Non, vous dis-je, point de principes, point de véritables succès : soutenir le contraire, ce serait accorder à un homme une puissance que les philosophes refusent à Dieu, celle de faire quelque chose de rien.

A quoi a servi l'expédition de Crimée? On s'était vanté de relever l'empire ottoman : la paix faite, on l'abandonne comme un cadavre. — On voulait arrêter les empiétements de la Russie : la Russie vient de conquérir le Caucase, non moins important, l'avenir le fera voir, que Constantinople. La Russie possède l'Arménie; ses colons s'étendent sur la côte méridionale de la mer Noire jusqu'en face du palais des sultans. Et la France n'a pas même un pied-à-terre dans l'Asie Mineure. — Est-ce l'alliance anglaise, ou l'équilibre européen, qui a bénéficié de la prise de Sébastopol? Les morts de Malakoff n'étaient pas enterrés, que Napoléon III, dégoûté des Anglais, signait la paix avec le tsar, et méditait une alliance bien autrement menaçante pour les libertés du monde que le protectorat de la Russie sur l'Orient. En ce moment, il est vrai, il y a refroidissement de l'alliance russe, réchauffement de l'alliance anglaise. L'Angleterre protestante applaudit à la déconfiture du catholicisme; elle raisonne, à son point de vue, exactement comme faisait le justemilieu français. Frapper la papauté, la Révolution n'étant pas là, c'est rompre le faisceau catholique, c'est amoindrir la France. Elle proclame l'auteur de la brochure *Le Pape et le Congrès* aussi grand théologien et homme d'État que

Jacques I^{er} et Henri VIII, et peut-être daignera-t-elle signer avec lui un traité de commerce. Combien cela durera-t-il? Ce que durent les alliances formées sans principes : aussi l'Angleterre ne s'y fie point.

L'empire, organe d'une société que l'idée a abandonnée, l'empire s'agite, brûle de la poudre, fait tapage; sa gloire n'engendre pas. Il n'a pas pu, ou pas su, préserver de sa dissolution l'empire ottoman; il n'a point mis de barrière aux envahissements de la Russie; il n'a pas osé s'avancer jusqu'à l'Adriatique et il a laissé les Autrichiens dans la Péninsule; il n'a pas même le courage de tenir ses promesses de Villafranca; maintenant il laisse choir le pape dont il voulait faire le président fédéral de l'Italie et que depuis dix ans il soutenait. Supposons qu'après l'annexion des duchés et des Romagnes au Piémont viennois, la diplomatie britannique et le parti de l'unité aidant, celle de la Vénétie et de Naples; Napoléon III l'empêcherait-il? Il ne le pourrait pas, engagé qu'il est par ses propres paroles, engagé par sa fringale d'alliance avec les Anglais. Il n'oserait prétendre que le vœu des populations est sacré, tant qu'il n'y va que de la souveraineté du saint-père, mais que c'est autre chose de l'annexion des pays insurgés aux états sardes. Le seul fruit de la campagne d'Italie serait ainsi d'avoir servi d'instrument à la politique de MM. de Cavour, Garibaldi, Mazzini, Orsini; de nous avoir suscité un voisin puissant, qui ne peut pas nous aimer, qui ne nous a jamais aimés, et d'avoir consommé l'investissement de la France. — Pouvons-nous, disent les politiques du 2 Décembre, empêcher l'Italie de réaliser son unité? En avons-nous le droit? La Révolution elle-même n'a-t-elle pas pour principe de respecter les nationalités?— Faites donc alors, leur répondrai-je, faites la Révolution;

attachez-vous à elle, à son Droit, à ses maximes; et, supérieurs au monde par la puissance de votre principe, vous n'aurez rien à redouter de l'agrandissement de vos voisins... *Je ne veux pas d'une Prusse au midi*, disait le général Cavaignac. Il avait mille fois raison, puisqu'il était éclectique. Le 2 Décembre a renoncé à cette politique : pour peu que les Italiens s'y voulussent prêter, nous aurions à nos portes un empire de vingt-six millions d'hommes. Est-ce le comté de Nice ou la Savoie qui nous dédommageraient ?

Un gouvernement sans principes, c'est une science sans méthode, une philosophie sans critère, une religion sans Dieu. On vient de voir quels tristes fruits la politique du 2 Décembre a produits au dehors; elle n'a pas été plus heureuse au dedans. Son bilan peut se résumer en huit articles :

L'impôt a été porté de 1,500 à 1,800 millions;

La dette publique augmentée de trois milliards;

La conscription élevée de 80 à 100, 120 et 140 mille hommes ;

Déconfiture de la classe moyenne et augmentation proportionnelle du prolétariat ;

Diminution de la population ;

Dépravation des mœurs nationales ;

Décadence de la littérature et des arts ;

Insuccès de toutes les entreprises du gouvernement.

Pour ne parler que de ce dernier article, la kyrielle serait longue des mécomptes du gouvernement impérial.

En 1852, le gouvernement réduisit la rente de 5 p. 0/0 à 4 1/2. Et tout le monde d'applaudir. On sait quelle hausse, purement factice, régna, pendant cette année de début, sur toutes les valeurs. Mais la suite ne répondit nullement

à ces espérances; la Banque n'a pas diminué son escompte; plus d'une fois même elle l'a élevé jusqu'à 6 et 7 p. 0/0; en dernière analyse le 4 1/2 est resté fixé à 90, ce qui veut dire que, malgré la réduction, 5 p. 0/0 est toujours le taux normal de l'intérêt. Tout impôt, toute réduction de revenu imposée à la propriété, pour être juste, doit être général. La conversion de la rente étant restée une mesure isolée, c'est comme si le gouvernement avait fait banqueroute aux rentiers de 4/2 p. 0/0. Est-ce là un succès ?

Le gouvernement impérial a eu la prétention de créer le crédit foncier : il n'a pas réussi ; — de faire un crédit mobilier : son crédit mobilier est une entreprise d'agiotage ; — d'établir des docks : la société des docks a fini en police correctionnelle ; — de mettre les loyers à bon marché, et la moitié de la population parisienne est chassée de la capitale *. Il s'était flatté de relever la marine marchande ; et malgré les subventions accordées ou promises, rien ne se fait. Il avait accepté le protectorat du percement de l'isthme de Suez, il y renonce aujourd'hui ; est-ce parce que l'affaire lui paraît mauvaise, ou par suite de son changement de politique ? Que dire du Palais de l'Industrie, des voitures de place, et de tant d'autres choses où le gouvernement impérial a mis la main ? Par son traité de commerce avec l'Angleterre, il vient de faire le premier pas dans la carrière du libre échange, c'est-à-dire, de l'aveu de tous les gens d'affaires étrangers, désintéressés dans la question, d'assurer, sur le marché français, sur la marine française, la prépondérance de l'Angleterre. Le *libre échange*, grâce à l'épithète, est une des fantaisies de la démocratie con-

* On a trouvé moyen de l'y faire rentrer, en reportant l'octroi aux fortifications. Quelle faveur !

temporaire, qui n'a jamais brillé, comme on sait, par la science économique. Pas n'est besoin cependant d'être un grand économiste pour voir que le libre échange, qui n'est autre chose que le *chacun chez soi chacun pour soi*, tant honni par cette même démocratie, n'est pas un principe, et que sans principes, c'est-à-dire sans Justice, sans garanties, sans réciprocité, l'économie politique, de même que la politique, n'est féconde qu'en désastres. Je ne voudrais que la petite leçon d'économie politique qu'il a plu à Sa Majesté de donner à la France par l'intermédiaire de son ministre d'état, pour prophétiser qu'il en sera de la réforme douanière décrétée par Napoléon III comme il en a été de celle de Robert Peel : le prix des denrées d'importation baissera peut-être, le peuple sera plus exténué qu'auparavant. Est-il donc si difficile de comprendre, par exemple, que si les vins français obtiennent un débouché considérable en Angleterre, le prix haussera, et que le peuple français en boira moins qu'auparavant; qu'il en sera de même de la viande, du beurre, des légumes, des fruits que si, d'autre part, les fers et les cotons ouvrés d'Angleterre nous arrivent à meilleur marché, le salaire des ouvriers français baissera d'autant; en résultat, que les bonifications de prix, des deux côtés du détroit, profiteront aux rentiers, aux propriétaires, à quelques entremetteurs, courtiers, marchands; qu'il y aura déplacement d'affaires et de fortunes, mais qu'en somme, la concurrence industrielle et l'absorption capitaliste s'exerçant sur une plus grande échelle, le sort des masses s'aggravera?... Le libre échange a pour condition la gratuité de l'escompte : est-on en mesure de réaliser, dans ces termes, la balance commerciale? — Le gouvernement impérial aura eu la gloire d'achever les chemins de fer, et même d'en faire beaucoup trop : mais

il pourra se vanter aussi d'avoir livré le pays à l'aristocratie financière; d'avoir rétabli en faveur de ses créatures le régime honni du pot-de-vin, et fait contracter à la nation l'habitude, auparavant inconnue, du jeu. De l'achèvement des chemins de fer par le gouvernement impérial et de son intervention dans toutes les affaires, datera pour la France la ruine de la classe moyenne, autant vaut dire la désorganisation de la société française.

Le gouvernement de l'empereur a conçu la pensée, digne d'éloge, d'être le restaurateur des mœurs, comme il avait eu l'ambition d'être le fondateur du crédit. Il existe à cet effet un bureau de propagande au ministère de l'intérieur. Or, voyez comme ce gouvernement moraliste joue de malheur! Un sieur Gibrain, agent de change, est accusé de malversation dans l'exercice de sa charge et de détournement. Les faits sont constatés par experts; le délit est flagrant : 1,800 détournements et autant de faux. La condamnation paraît inévitable. Mais point, le jury rend un verdict d'acquiescement : savez-vous pourquoi? C'est qu'il est résulté des débats, pour le jury comme pour la Cour, que les faits reprochés au sieur Gibrain lui étaient communs avec toute la corporation des agents de change, déclarée *honorable* par les magistrats. C'est au moment où la cour de Cassation, par son arrêt confirmatif contre les coulissiers, accordait aux agents de change le privilège des *marchés à terme*, que le parquet poursuivait un agent de change inculpé 1° d'avoir fait des marchés à terme, comme tous ses confrères; 2° d'en avoir fait pour son propre compte, comme tous ses confrères; 3° d'avoir à cet effet tenu un compte de *redressement* desdits marchés, comme tous ses confrères; 4° enfin, d'avoir bénéficié, quelquefois perdu — tout n'est pas profit dans ce métier — sur les

marchés qu'il faisait pour son compte, comme tous ses confrères!... Évidemment, la cour de Cassation et le parquet ne marchaient pas d'accord. La condamnation était impossible. Croit-on que si le procureur impérial avait annoncé sa résolution de pousser l'enquête jusqu'au bout, et de traduire, s'il le fallait, sur le banc des escrocs toute la corporation des agents de change; si en même temps la cour de Cassation avait flétri la susdite corporation, en la déclarant non recevable en sa demande contre les coulissiers, croit-on, dis-je, que le jury aurait osé répondre : Non coupable? Mais la corporation est un des piliers de l'État, à ce titre réputée sainte et inviolable. Sous Louis-Philippe, les Teste, les Cubière, faisaient l'exception, et le jury condamnait. Aujourd'hui, ils sont la généralité, et le jury acquitte. A un pouvoir sans principes, la vertu même ne réussit pas. Au défaut du jury, les pierres crieraient : Hypocrisie!

Soyons justes cependant. Sans doute depuis le 2 Décembre il s'est opéré en France un abaissement dans la moralité publique; la nation a perdu sa propre estime; elle a le sentiment de son indignité, et, comme de coutume, elle en accuse le gouvernement. Là est le principe qui fera tomber l'empire, si tant est que l'indignité puisse se traduire en indignation. Mais le gouvernement n'est en ceci, comme partout, que l'expression de la conscience du pays; et si l'on ne peut dire que, par la fidélité avec laquelle il exprime la perte des âmes, il mérite la reconnaissance des citoyens, on ne peut pas dire non plus qu'il ait mérité leur haine. L'humiliation de la France vient de plus loin que le coup d'état; Napoléon III, s'il était possible de le faire comparaître devant un jury, n'y aurait qu'une part assez petite. S' imagine-t-on par hasard que, si la dynastie

des Bonaparte venait à disparaître, les dispositions du pays fussent changées? Grave erreur : la France ne peut se refaire que par la Révolution; elle n'en est pas là. Après des réjouissances comme celles qui suivirent la mort de Commode, il y aurait les enchères de Didius Julianus. C'est pourquoi nous le déclarons, la main sur la conscience : entre nous et Napoléon III il n'y a ni envie ni haine; il ne nous a ni trompés ni supplantés; nous n'avons été en rien ses fauteurs, nous n'aspirons pas à devenir ses continuateurs. Il est le représentant officiel, non pas même la personnification, d'une ère de malheur : voilà tout. A part les actes de Strasbourg, de Boulogne, et du 2 Décembre, sa complicité ne va pas au delà. Nous nous permettrons toutefois de lui rappeler, sans menace aucune, le mot de l'Évangile : *Væ autem homini illi per quem scandalum venit*. Ce qui signifie, en langage militaire : Sentinelle, prenez garde à vous!

§ XIII. — Conclusion.

La papauté brisée, le catholicisme est à bas : il n'y a plus de religion dans le monde civilisé.

Les églises protestantes, sorte de moyens termes entre la pensée religieuse et la pensée philosophique, qui subsistaient de leur opposition à l'Église romaine, périssent à leur tour, obligées qu'elles vont être, ou de se rallier définitivement à la philosophie, et par conséquent de consommer leur abjuration, ou d'essayer une rénovation de l'unité, et par conséquent de se contredire.

L'éclectisme lui-même n'a plus de raison d'être : de quoi se composerait-il encore? Bon gré mal gré il faut qu'il se fonde dans l'antithèse révolutionnaire, à peine de se résoudre en pur scepticisme. N'est-ce pas déjà vers

cette dernière et triste alternative que les esprits inclinent, en France et par toute l'Europe? Avant le 2 Décembre, les gouvernements, par une sorte de pacte tacite, suivaient une politique de juste-milieu; ils tendaient à s'équilibrer, et se suivaient dans l'application du système constitutionnel. Maintenant, tout développement politique et social est suspendu; la raison d'État, qui se rapprochait peu à peu de la raison du droit, flotte au hasard, livrée à toutes les suggestions de la peur, de la méfiance et de l'ancien antagonisme. Les rapports internationaux sont troublés; il n'y a plus de principes; le désespoir des esprits les pousse à la guerre.

L'Angleterre, qui la première, en haine de la démocratie, applaudit au 2 Décembre, a-t-elle des principes? La question est devenue presque risible. L'Angleterre, depuis quelques années, étonne le monde par son mépris de toute loi divine et humaine... Je me trompe : oui, l'Angleterre a un principe, c'est de détruire, les unes par les autres, les puissances du continent.

La Russie a-t-elle des principes?— Si la Russie avait des principes, si par exemple elle croyait à l'inviolabilité des nations, ou bien elle rétablirait la Pologne, ou elle ne permettrait pas cette soi-disant émancipation des Italiens. Si la Russie avait des principes, elle comprendrait qu'il n'y a pas de transition entre l'immoralité du servage et la reconnaissance des droits de l'homme et du citoyen; elle ferait sa nuit du 4 août; au lieu de marchander la liberté de ses paysans, elle les affranchirait d'emblée, révolutionnairement.

L'Autriche a-t-elle des principes? Comment alors est-elle perpétuellement en contradiction avec ses peuples, suspecte à ses voisins, infidèle à ses alliés, ingrate envers ses bienfaiteurs, odieuse à tous?

L'Allemagne a-t-elle des principes? Espérons-le. L'Allemagne est la terre classique de la philosophie, comme la France est la terre classique de la Révolution. Or, Révolution et philosophie sont une seule et même chose, a dit un Allemand. Mais, depuis le 2 Décembre, ce rapport est brisé : l'Allemagne, qui craint un nouveau *Tugendbund* peut-être plus qu'un nouveau Napoléon, rêve de centralisation, ce qui pourrait bien signifier, un jour, de dénationalisation. L'Allemagne centralisée, il y aura en Europe cinq empires : quatre militaires, l'empire français, l'empire autrichien, l'empire allemand, l'empire russe; et un mercantile, l'empire britannique. Ces cinq empires, quand ils ne se battront pas, formeront une sainte-alliance par laquelle ils se garantiront réciproquement l'obéissance de leurs sujets et l'exploitation de leur plèbe. Mais alors il n'y aura plus de nations en Europe, rien n'étant plus destructif des nationalités que les mœurs militaires et malthusiennes.

L'Italie a-t-elle des principes? L'Italie est-elle impériale, pontificale, royale ou fédérale? Elle-même n'en sait rien. Pauvre Italie! A la place de la Révolution, nous lui avons porté la révolte; elle nous renvoie la tempête.

Il n'y a plus de principes : l'Europe est descendue dans le chaos du 2 Décembre, et nous marchons à travers le vide, *per inania regna*. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'on le sait, on le dit partout, et on l'accepte. On en prend son parti comme d'une chose naturelle, comme d'une phase inévitable. « La France est déchue; les temps du Bas-Empire sont venus pour elle : » ces propos courent les cafés de Paris. Comme on disait en 93, La France est révolutionnaire; en 1814, La France est libérale; en 1830, La France est conservatrice; en 1848, La France

est républicaine. Encore un peu, et l'on dira avec la même insouciance : La France est pourrie ; et l'on constatera sa mort morale.

Que Napoléon III fasse maintenant ce qu'il voudra : la Papauté touchée, rien ne la saurait rappeler à la vie. La foi des peuples ne la soutient plus. L'arrêt est sans appel : ni restrictions, ni amendements n'y feront rien. Le pape peut absoudre l'empereur ; l'empereur, confessé, réconcilié, ne sauvera pas le pape. Et comme il n'y a pas de nation en Europe dont on ne puisse constater, pièces en main, la décadence intellectuelle et morale, la chute de la papauté devient le signal de la débâcle.

Or, le temps des races initiatrices est passé. Le mouvement ne renaîtra en Europe ni de l'orient, ni de l'occident, ni du centre ; la régénération ne peut être aujourd'hui ni grecque, ni latine, ni germanique. Elle ne peut venir, comme il y a dix-huit siècles, que d'une propagande cosmopolite, soutenue par tous les hommes qui, après avoir renoncé aux anciens dieux, protestent, sans distinction de race ni de langue, contre la corruption.

Quel sera leur drapeau ? Ils n'en peuvent avoir qu'un : la Révolution, la Philosophie, la Justice.

La Révolution est le nom français de l'idée nouvelle ;

La Philosophie est son nom germanique ;

Que la Justice devienne son nom cosmopolite.



DE LA JUSTICE

DANS LA RÉVOLUTION

ET DANS L'ÉGLISE.

